

COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE AVEC MME SYLVIE BOUCHER, DÉPUTÉE



Écrit par Yvon Lefebvre

14-08-2006

Compte-rendu de la rencontre
avec Mme Sylvie Boucher, députée
jeudi le 10 août 2006
au 2000 avenue Sansfaçon, Québec

Personnes présentes :

Pour les représentants du gouvernement fédéral :

Mme Sylvie Boucher, députée fédérale conservatrice de Beauport-Limoilou et Secrétaire parlementaire du Premier ministre
M. Michel Bédard, directeur de cabinet

Pour l'Association des kitesurfers et véliplanchistes de Québec :

M. Yvon Lefebvre, président
Mme Carole Chamberland

Résumé de la rencontre

Cette rencontre débute vers 14 heures trente. Monsieur Lefebvre initie la rencontre en présentant une lettre qui a été rédigée à l'attention de madame Boucher. Cette lettre, datée du 10 août, relate l'historique du dossier et explique la problématique qui demeure concernant l'emplacement du stationnement des véliplanchistes dans la version du 5 juillet du projet présenté par le Port de Québec.

Dans un premier temps, un résumé est fait de l'évolution du plan d'aménagement, de la version du 18 avril 2006 présenté par le Port de Québec lors de la soirée de consultation, jusqu'à celle du 5 juillet identifiée comme finale.

Des illustrations en annexe à la lettre servent à comparer le plan original et celui du 5 juillet, ce dernier étant comparé à la situation actuelle. Il est constaté qu'il s'agit d'un recul marqué par rapport à la situation actuelle en ce qui a trait à la localisation et à la capacité du stationnement.

Par la suite, la discussion porte sur l'illustration d'une hypothèse de travail présentée par l'AKVQ en annexe à cette même lettre. Celle-ci situe le stationnement là où il se trouve actuellement, c'est-à-dire beaucoup plus près du plan d'eau, avec un déplacement en direction sud du bâtiment des casiers.

Mme Boucher de même que M. Bédard manifestent leur intérêt pour cette approche. Notons que Mme Boucher a été en mesure de constater le besoin de réduire le plus possible la longueur du trajet à faire du véhicule à l'aire gazonnée et au plan d'eau. En effet, lors de sa visite sur le site de la Baie de Beauport, le samedi précédent le 6 août, a pu se familiariser avec l'équipement de planche à voile.

Monsieur Bédard explique qu'il connaît bien l'évolution des divers projets concernant le site de la Baie de Beauport, bien avant le réaménagement relié aux Fêtes du 400e anniversaire de la ville de Québec. Il a suivi le dossier plus attentivement depuis que le gouvernement fédéral a annoncé le versement d'une somme de 19,2 M\$ pour le réaménagement de la Baie de Beauport. Il est en constante relation avec monsieur Amyot, architecte coordonnateur du projet pour le Port de Québec.

Prochaines démarches

Alors qu'il était prévu que M. Lefebvre recontacte M. Georges Amyot, lors de communications téléphoniques précédentes, il est plutôt convenu que M. Michel Bédard communique lui-même et sans tarder avec M. Amyot pour vérifier la faisabilité de rapprocher le stationnement du plan d'eau, tel qu'illustré dans l'hypothèse présentée par l'AKVQ. Il est également demandé de vérifier la date de fermeture de la Baie de Beauport pour les kitesurfers et véliplanchistes afin de prolonger la saison. Il communiquera le résultat de cette conversation téléphonique à Yvon Lefebvre au début de la semaine prochaine.

Conclusion

Nous sommes très heureux du résultat de cette rencontre et nous en remercions Mme la députée ainsi que son directeur de cabinet. La rencontre se termine à 16 heures 45.

Carole Chamberland, secrétaire

Association des kitesurfers et véliplanchistes de Québec
14 août 2006

YL/CC

Dernière mise à jour : (29-10-2006)

Fermer la fenêtre